

Auditeur ICA Environnement

RS927 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	300, 341
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	31/12/2021

Certificateur(s)

AFNOR CERTIFICATION · SIRET : 47907600200019

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Tous les secteurs peuvent être concernés

Garantir un niveau de compétence des auditeurs certifiés dans le domaine de l'environnement

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Etre capable de mener/diriger un audit de système de management de l'environnement (préparation, réalisation et conclusion)
- Etre capable de comprendre le contexte sectoriel de l'audit
- Etre capable de statuer sur la conformité ou non conformité de l'exigence évaluée
- Maîtriser les normes ISO 14001, 19011 et 17021-2

Répondre aux exigences de l'ISO 19011 (en terme de formation initiale, formation à l'audit, expérience professionnelle)

Posséder les qualités personnelles requises pour l'activité d'audit

Préparer, effectuer un audit et rédiger un rapport d'audit

Connaître les principes de l'audit (déontologie, impartialité, indépendance, méthode fondée sur la preuve), le management (rôle, responsabilités, répartition des tâches au sein de l'équipe d'audit) et la réalisation des audits de systèmes de management

Maîtriser l'ISO 14001

Posséder une culture générale et des connaissances sectorielles sur les processus, les produits et les services afin de comprendre le contexte de l'audit.

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Formation initiale et Expérience professionnelle :

Formation initiale de niveau Bac ou équivalent : justifier d'une expérience professionnelle de 5 ans dont 2 ans d'expérience dans des activités liées au management de l'environnement

Diplôme universitaire, une formation qualifiante ou équivalent : Justifier d'une expérience professionnelle de 4 ans dont 2 ans d'expérience dans des activités liées au management de l'environnement

Formation à l'audit - obligatoire :

Avoir suivi une formation à l'audit de 35 heures minimum (dans les 3 années précédant la candidature).

Expérience de l'audit :

Avoir effectué au minimum 4 audits complets dans le domaine de l'environnement dont au moins 2 audits complets ISO 14001; OU au minimum 10 jours d'audits sur site dans le domaine de l'environnement dont au moins 2 audits complets ISO 14001 (dans les 3 années précédant la candidature).

Pour les auditeurs déjà certifiés ICA dans un autre domaine, ils peuvent se présenter à une certification complémentaire, les pré-requis sont alors allégés : Expérience professionnelle : 1 an dans des activités liées au

management de l'environnement. Expérience pratique de l'audit : Avoir effectué au minimum 3 audits complets dans le domaine de l'environnement dont au minimum 1 audit ISO 14001.

NB : Un candidat ne justifiant pas de l'expérience d'audit requise, peut se présenter aux examens. En cas de réussite, il sera considéré comme pré-certié. Il disposera ensuite d'une année pour acquérir ou compléter son expérience pratique de l'audit et ainsi obtenir sa certification.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/12/2021

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RS5561

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/927/>

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	7
Montant total engagé	23 973 €
Coût moyen par dossier	3 425 €
Durée moyenne	35 h
Période	02/2020 – 10/2021
France compétences	81 %
Reste à charge titulaire	11 %
Entreprise	8 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.